

Monique
DE MARCO
Sénatrice de la Gironde

LETTRE

DE MANDAT



JANVIER
2023

Chère Madame, cher Monsieur,

L'année parlementaire 2022 a été particulièrement intense avec des votes importants dans un climat politique, social et international exceptionnel.

La crise énergétique que nous vivons n'est pas simplement la conséquence de la guerre en Ukraine... Le monde change et nous alerte chaque jour sur un système qui déraile. Ce ne sont pas avec de vieilles recettes, à court terme que nous apporterons des solutions durables.

Avec le groupe *Écologiste - Solidarité et Territoires* (GEST) nous sommes force de proposition. Nous venons de le prouver lors du vote de la loi sur les énergies renouvelables au Sénat. Ce texte a largement été amendé, modifié, enrichi pour donner plus de place aux collectivités, pour de meilleures planification et répartition et pour une implication citoyenne accrue dans les projets.

Au cours de mes déplacements en Gironde, j'ai pu aborder de nombreux sujets : mobilités, alimentation, problématiques environnementales, écoles, patrimoine, formation et statut des élus locaux, etc.

Élus locaux, n'hésitez pas à me contacter !

2022 • LES TEMPS FORTS AU SÉNAT



JAN
MAR

Commission d'enquête sur la concentration des médias : 48 auditions, 1 rapport d'enquête et des dizaines de propositions

FEV

Proposition de loi pour garantir la sûreté du nucléaire, la transparence financière et le contrôle parlementaire

FEV

Mission d'information « Protéger et accompagner les individus en construisant la sécurité sociale écologique du XXI^e siècle »

AVR

Uber Files : Demande d'une commission d'enquête pour juger de l'ampleur du phénomène et renforcer la transparence de nos institutions

JUIL

Loi d'Orientation et de Programmation du ministère de l'Intérieur : 15 propositions pour réconcilier les Français avec leurs forces de l'ordre



OCT

Proposition de loi pour inscrire le droit à l'IVG dans la Constitution | Proposition de loi pour faire évoluer la formation des sage-femmes.

OCT

Proposition de résolution sur le développement de la filière Chanvre et l'amélioration de la réglementation

NOV

Accélération des énergies renouvelables : 23 amendements du groupe écologiste adoptés

DEC

Loi de Finances pour 2023 : le groupe fait adopter de nombreux amendements, notamment au profit des collectivités territoriales



EN GIRONDE



PRÉSERVATION DU PATRIMOINE LOCAL UN ENJEU POUR LES PETITES COMMUNES

En juin, la rencontre au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de la Gironde a été l'occasion d'échanger sur la préservation et la valorisation du patrimoine avec la directrice Elodie Vouillon et le président, Alain Charrier. Les maires de Gironde rencontrés m'ont souvent exprimé **le manque de moyens pour préserver leur petit patrimoine.**

Le CAUE propose aux collectivités comme aux particuliers des conseils dans leurs projets architecturaux et urbains ainsi que des formations pour les élu-es. C'est une source d'informations précieuse pour tous les acteurs de la gestion du patrimoine local. Le rapport sénatorial publié en 2020 encourage vivement les maires à se tourner vers les CAUE.

Le Sénat a lancé une **mission d'information sur l'état du patrimoine religieux.** J'ai assisté à l'audition de Stéphane Bern sur ce sujet. J'ai proposé des solutions pour venir en aide aux villages qui voient leur patrimoine se détériorer : faire appel aux fonds européens, ou à un mécénat citoyen ou industriel en soutien au petit patrimoine local.

*Retrouvez l'audition
de Stéphane Bern*



NON À LA FERMETURE DE LA POSTE D'AMBÈS !

Alertée par les habitants d'Ambès sur la fermeture prochaine de leur bureau de poste qui obligerait la population ambésienne à faire **plus de 30 kilomètres aller-retour pour accéder aux services postaux et bancaires**, j'ai saisi la délégation régionale de La Poste et le maire pour les soutenir dans leur démarche.

Cette fermeture n'est pas un cas isolé. La Gironde est un des départements les plus touchés par ce recul dramatique des services publics. **En 5 ans, nous avons perdu 55 bureaux de poste.**



VISITE DE LA PRISON DE GRADIGNAN



Avec ma collègue Laurence Harribey, nous avons exercé notre droit de visite au centre pénitentiaire de Gradignan. **La surpopulation carcérale y est devenue la norme** : 780 personnes écrouées pour 350 places. Pas moins de 118 cellules de 9 m² qui accueillent 3 détenus avec un matelas au sol. Cela engendre une situation explosive, invivable pour les détenus comme pour les personnels qui sont, eux, à effectif constant. En juin, nous avons adressé un courrier à Éric Dupond-Moretti, ministre de la Justice, pour l'alerter sur le sujet et l'exhorter à agir.

Dans l'attente de la livraison d'un nouveau bâtiment prévue pour 2026-2027, nous demandons la rénovation du centre existant. Pour appuyer la demande de la contrôlée générale des prisons, qui évoque dans ses rapports des **conditions de détention indignes**, je vais poser une question orale au Gouvernement sur le sujet et j'ai déposé un amendement pour allouer des moyens à la rénovation des cellules.



SITES SEVESO RESTONS VIGILANTS

J'ai visité l'usine Yara à Ambès qui produit du nitrate d'ammonium, composant explosif d'engrais chimiques, à destination de l'agriculture intensive. Ce site industriel est classé SEVESO seuil haut. **Des sites industriels d'une telle ampleur présentent des risques**, comme nous le rappellent les explosions de l'usine AZF à Toulouse en 2001 et celle du port de Beyrouth en 2020.

En 2 ans, Yara a reçu **4 mises en demeure** de la part de la Préfecture afin d'améliorer ses dispositifs de sécurité. Les risques sont d'autant plus importants que la presqu'île d'Ambès concentre 7 sites classés SEVESO. De l'autre côté de l'estuaire, face à l'usine, les nuisances sonores dépassent les seuils autorisés, impactant les habitants de Macau.





LGV AU SUD DE BORDEAUX INUTILE, COÛTEUX, DESTRUCTEUR

Depuis plus de 20 ans, je m'oppose au projet de ligne à grande vitesse (LGV) au Sud de Bordeaux. Ce projet serait écologiquement coûteux et entraînerait **plus de 14,3 milliards d'euros** de dépenses. Nous ne cessons de rappeler que les lignes de train existent, il suffit de les rénover et de prioriser les trains du quotidien. C'est pourquoi, je reste mobilisée aux côtés des élu-es et des collectifs citoyens pour **dénoncer la construction de ces nouvelles infrastructures inutiles.**



J'ai signé l'appel « *Alternative LGV* » lancé par Pierre Hurmic, maire de Bordeaux, et interpellé les élu-es écologistes au Parlement européen. Lors du projet de loi de finances 2023, j'ai porté **un amendement pour supprimer la taxe finançant la LGV**, imposée à tous les particuliers habitant à moins de 60 minutes de l'une des futures gares.

- Engagée avec l'association des élu-es des communes de Sud Gironde qui luttent et militent contre ce projet, nous restons vigilants et défendons une meilleure utilisation des fonds publics et la préservation de l'environnement !



INCENDIES EN GIRONDE

Le drame écologique et social provoqué par les incendies de l'été, s'est accompagné d'une triste polémique sur la prétendue responsabilité des élu-es écologistes dans l'incendie de la forêt usagère de la Teste de Buch.

Aussi, je l'écris et le répète : **jamais les écologistes ne se sont opposés à la mise en place de voies d'accès aux pompiers** au sein d'une forêt car nous n'accepterons jamais de mettre une forêt en péril.



Il y a eu confusion entre deux dossiers bien distincts. En effet, j'ai posé une question orale à la ministre de la transition écologique le 13 juillet 2021, pour demander au gouvernement de protéger cette forêt d'exploitations illégales. Il n'était nullement question d'empêcher la réalisation d'une voie d'accès pompiers, que j'appelle de mes vœux. Suite à ces accusations, j'ai été la cible - comme beaucoup d'élus - de harcèlements sur les réseaux sociaux, allant jusqu'à des menaces de mort. Ces actes sont inadmissibles et j'ai déposé plainte auprès du procureur de République.

Je tiens à nouveau à saluer le courage des sapeurs-pompiers qui sont intervenus sur ces incendies et qui ont permis l'évacuation de la population et des animaux présents dans les forêts.

À plusieurs reprises, je me suis rendue sur le terrain pour rencontrer et soutenir les sapeurs-pompiers, les élus et les habitants, comme lors du Congrès départemental des sapeurs-pompiers de Gironde au Porge.

J'ai suivi la mission sénatoriale sur l'intensification et l'extension du risque feu de forêts. En présence de madame la Préfète de Gironde, nous avons pu échanger avec les maires, les élus départementaux et les acteurs économiques du territoire réunis à La Teste de Buch et à Hostens, et travailler sur l'avenir de la filière bois.



AU SÉNAT



UNE SECONDE BASE DE CANADAIS AMENDEMENT ADOPTÉ !

En octobre, lors de l'examen du projet de loi d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur (LOPMI), j'ai déposé un amendement pour créer une base de Canadairs en Nouvelle-Aquitaine, rectifié par Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, puis adopté ! Dans le cadre du projet de loi de finances pour 2023, j'ai déposé un amendement afin de financer une étude de faisabilité.

C'est un premier pas vers une seconde base pour bombardiers d'eau afin que la sécurité civile puisse intervenir au plus vite et au plus près des départs de feux. La violence des incendies de cet été a montré l'importance de déployer une nouvelle base de sécurité civile dans le Sud-Ouest de la France.

C'est une demande de plus en plus forte de la part des élus locaux. Il est impératif de **renouveler notre flotte de Canadairs** qui est vieillissante : sur 12 avions seuls 8 peuvent être mobilisés en même temps.



*Retrouvez mon intervention
dans l'hémicycle*





COMMISSION D'ENQUÊTE CONCENTRATION DES MÉDIAS

En France, ces dernières années, la concentration des médias s'est accélérée. Aujourd'hui, une dizaine de milliardaires et de grands groupes se partagent une part considérable des sources d'informations.

Cette concentration ne touche pas uniquement la presse, la radio et la télévision, cela concerne également l'édition et la production audiovisuelle.

L'information n'est pas une marchandise. Elle est un bien public qui conditionne le libre exercice de l'esprit critique et le bon exercice de la vie démocratique.

Pour fonctionner, une démocratie a besoin de médias indépendants et pluriels afin de contribuer à la libre circulation des idées, des opinions.

Au sein de cette commission d'enquête, **j'ai fait des propositions qui vont plus loin que les préconisations très consensuelles** présentées dans le rapport.

*Retrouvez nos
propositions*



LYCÉES PROFESSIONNELS GARANTIR L'ÉGALITÉ

Lors du débat sur la réforme des lycées professionnels, j'ai interrogé Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et de la Formation professionnelle. **Le lycée professionnel n'a cessé d'être détricoté par les réformes successives** : moins d'établissements, moins d'élèves, moins d'heures d'enseignement, moins de moyens, moins d'enseignants. Le gouvernement porte une réforme qui vise à rapprocher les lycées professionnels des entreprises.

Ce rapprochement se traduira par le doublement des périodes de formation en entreprise, et de ce fait une diminution prévisible des horaires d'enseignements généraux. Cette réduction serait un obstacle supplémentaire à la poursuite des études supérieures, notamment à l'accès au BTS, pour les lycéens des filières professionnelles. **Nous devons garantir l'égalité d'accès aux études supérieures** pour tous les lycéens.



ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

En novembre, les écologistes ont obtenu plusieurs avancées majeures sur la loi d'accélération des énergies renouvelables : renforcement des sanctions face au non-respect des obligations d'installation de photovoltaïque sur les parkings, obligation de solarisation de 50 % des toitures des bâtiments neufs, création d'un fond biodiversité financé par la production des énergies renouvelables...

Lors de l'examen de ce projet de loi, j'ai présenté 11 amendements notamment un demandant un rapport sur le risque incendie et les conséquences environnementales des parcs photovoltaïques installés sur

des friches forestières, et un autre pour favoriser le développement d'une filière française et européenne de panneaux photovoltaïques. J'ai également insisté sur l'importance de la consultation du public, la nécessaire prise en considération des enjeux biodiversité et la prise en compte des territoires ruraux dans les critères de l'autoconsommation collective.

Découvrez nos amendements



PRIX DE L'ÉNERGIE : PLUS DE MOYENS POUR NOS COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Dans un contexte déjà très tendu en matière de finances locales, la hausse brutale des prix de l'énergie fait peser une contrainte financière forte sur les dépenses de fonctionnement des collectivités locales. Les communes sont aujourd'hui les plus impactées par cette hausse. Avec le groupe écologiste, nous avons déposé plusieurs amendements lors du projet de loi de finances 2023 afin de **renforcer les moyens des collectivités.**

Nous soutenons particulièrement l'élargissement du **bouclier tarifaire**, l'**indexation** des dotations aux collectivités **sur l'inflation**, et la hausse des fonds d'aides pour rénover les bâtiments publics. Je reste mobilisée et disponible si vous souhaitez me faire part des difficultés budgétaires concrètes auxquelles vous devez faire face.



LOI DE FINANCES POUR 2023 MES AMENDEMENTS

Lors du Projet de Loi de Finances 2023, les sénateurs et députés écologistes ont déposé plusieurs amendements communs pour **taxer les superprofits, indexer la dotation globale de fonctionnement (DGF) sur l'inflation, augmenter les fonds d'aides aux collectivités territoriales, et investir dans les trains du quotidien.**

Comme référente sur les missions culture, médias, recherche et enseignement supérieur, j'ai déposé plus de 40 amendements. Les enjeux sont nombreux pour ces secteurs : la culture reste profondément marquée par la pandémie, la concentration des médias s'accélère, la recherche publique est fragilisée, et la précarité étudiante ne cesse de croître.

Concernant la Gironde, nous avons demandé des moyens supplémentaires pour la rénovation de la prison de Gradignan, la suppression de la taxe LGV, et la suppression de la TICPE pour les sapeurs-pompiers.



FORMATION DES SAGES-FEMMES PROPOSITION DE LOI ADOPTÉE !

Le Sénat a adopté **la proposition de loi du groupe écologiste pour une meilleure reconnaissance de la profession de sage-femme.** J'ai défendu ce texte qui permet d'achever l'intégration universitaire, la création d'un 3^e cycle, et reconnaît le titre de docteur en maïeutique.

La prochaine étape, pour poursuivre cette dynamique, est la revalorisation des salaires des sages-femmes.



LES FESTIVALS SERONT-ILS SACRIFIÉS POUR LES JO 2024 ?

Le 25 octobre dernier, le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin, a présenté le dispositif de sécurité des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Près de 45 000 policiers et gendarmes seraient mobilisés de juillet à septembre.

Face à l'ampleur de ce dispositif, il a évoqué la possible « *annulation ou le report de tous les événements en France qui demandent des unités de forces mobiles* ».

Lors de la séance de questions au gouvernement du 9 novembre, j'ai interrogé Rima Abdul Malak, ministre de la Culture, sur le devenir des festivals lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

L'annulation ou le report des festivals serait catastrophique pour un secteur qui peine à se remettre de la pandémie. Les acteurs du spectacle vivant et de la musique sont très inquiets et déplorent le manque de concertation.

Les festivals sont aussi l'image de la France et de son exception culturelle. Ils garantissent une offre culturelle diversifiée sur l'ensemble du territoire en attirant des millions de personnes. Leurs retombées financières sont également conséquentes. Par exemple, les Francofolies de La Rochelle génèrent 11 millions d'euros, et les Fêtes de Bayonne attirent chaque année un million de personnes.

Ainsi, j'ai demandé des réponses claires et des engagements de la part de la ministre de la Culture : si l'activité festivalière est annulée, qui assumera les conséquences financières, et dans quelle mesure ?

Malheureusement, elle n'a apporté ni réponse, ni solution.



ET EN 2023 ?

Au Sénat, l'année 2023 s'annonce d'ores et déjà chargée. Dès la rentrée, nous aurons à examiner le projet de loi asile-immigration, la réforme des retraites, et une loi visant à accélérer le nucléaire. Les sénateurs écologistes préparent des propositions de lois, notamment sur les logements vacants et la rénovation énergétique. Avec les députés écologistes à l'Assemblée Nationale et au Parlement européen, nous continuerons de défendre la liberté de la presse.

En Gironde, je continuerai mon combat avec les élus locaux contre la LGV au Sud de Bordeaux avec le concours des élu-es écologistes au Parlement Européen. Je m'opposerai aux différents projets néfastes pour notre département, que ce soit un EPR sur le site du Blayais ou une méga usine de saumons dans le Médoc. Et j'apporterai mon soutien aux territoires vers la transition écologique et sociale : autonomie alimentaire, protection du patrimoine, devenir de la forêt, soutien aux étudiants, RER métropolitain et développement des trains du quotidien.



+ **Contactez mon équipe**

Sophie MOREAU
Collaboratrice en Gironde
07 86 61 27 98

Sarah DE BUTLER
Collaboratrice au Sénat
01 42 34 40 81



Monique DE MARCO, sénatrice de la Gironde
Permanence parlementaire |
104 cours Gambetta 33400 Talence
Sénat | 15 rue Vaugirard 75291 Paris cedex 6



m.de-marco@senat.fr
moniquedemarco.fr